

# PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL DES COTEAUX DU GIROU

## Document de synthèse

Diagnostic - Stratégie - Actions





Ce document de synthèse a pour but de présenter les éléments principaux à retenir sur le PCAET du territoire de la Communauté de communes des Coteaux du Girou.

**Il n'est pas exhaustif et les documents complets sont à retrouver sur la page :**  
<http://pcaet.scot-nt.fr>

Les documents, dont sont issues les données chiffrées de cette synthèse, ont été réalisés par l'AREC Occitanie.

# Le PCAET des Coteaux du Girou

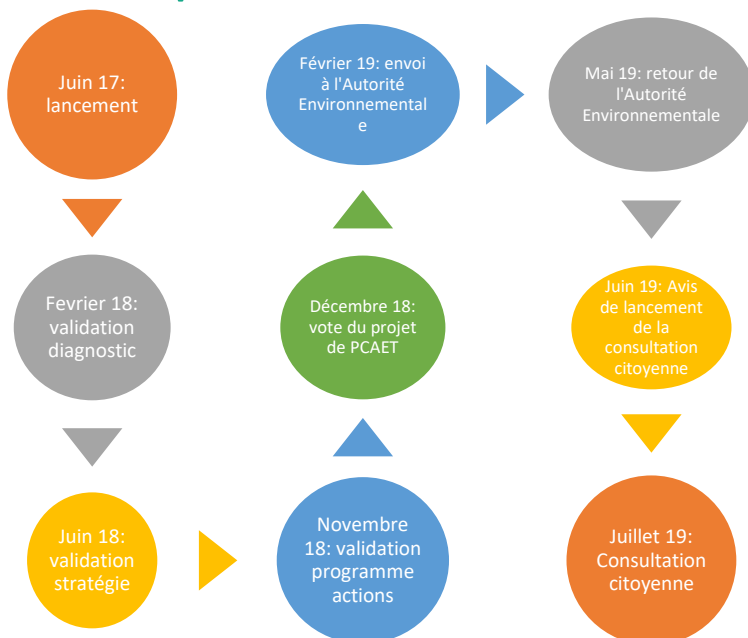
## Un PCAET : Pourquoi ? Comment ?

Un Plan Climat Air Energie Territorial est le volet « climat » du projet de territoire qui vise à lutter contre les **changements climatiques** et s'y adapter, à promouvoir les **énergies renouvelables** pour développer l'**autonomie** énergétique du territoire et à améliorer la **qualité de l'air**.

Afin d'avoir une **vision plus large** de l'élaboration du plan climat et pour des raisons de **mutualisation de moyens**, les 4 communautés de communes membres du Syndicat mixte du SCoT-Nord Toulousain lui ont confié l'élaboration et les études des 4 PCAET.



## L'histoire de son élaboration



Le PCAET est structuré en trois parties :

- Le diagnostic ;
- La stratégie ;
- Le programme d'actions.

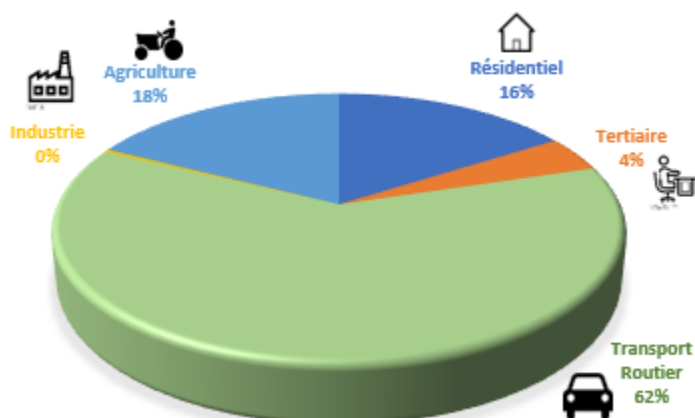
A chaque étape de son élaboration, la **mobilisation de tous les acteurs** concernés est importante et nécessaire. Le public est régulièrement convié à s'exprimer sur le projet proposé par les élus du territoire.

## Le diagnostic du territoire des Coteaux du Girou

### Les émissions de gaz à effet de serre

Le territoire des Coteaux du Girou émet chaque année environ **105000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>**. 62% proviennent des transports, 18% de l'agriculture, du fait de l'épandage d'engrais (NO<sub>2</sub>), et 16% du résidentiel.

Ces chiffres s'expliquent notamment par la forte expansion de la ville de Toulouse dont bénéficie le Nord Toulousain en termes de développement économique (entreprises) et de démographie (trajets domicile-travail, habitations).

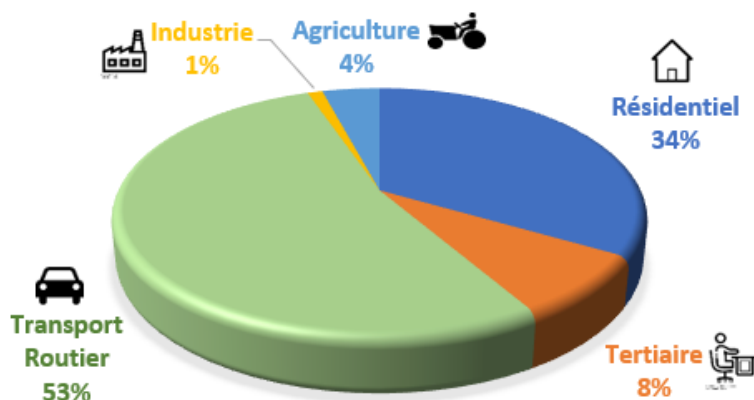


## Les consommations énergétiques

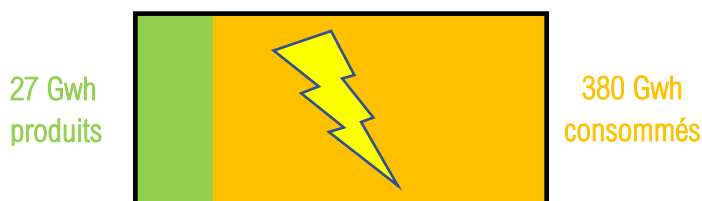
Le territoire consomme chaque année environ **380 gigawatt-heure** dont la facture s'élève à près de 47 millions d'euros. 53% des consommations sont dédiés au secteur des transports dont les 2/3 pour les véhicules particuliers.

L'énergie la plus consommée sur le territoire est donc issue des produits pétroliers à 69% !

L'énergie électrique occupe la seconde place avec une part de 22% des consommations totales d'énergie.



## La balance énergétique



Le territoire produit actuellement chaque année près de **27 gigawatt-heure** d'énergie renouvelable principalement via le bois énergie (93%).

Ceci permet de couvrir seulement 7% des besoins du territoire mais ce dernier à un potentiel de production de près de 130 gigawatt-heure par an !

## La qualité de l'air

Le PCAET doit prendre en compte les enjeux d'amélioration de la qualité de l'air.

L'ensemble des secteurs d'activité du territoire génère de nombreux polluants. Sur le territoire de la Communauté de communes des Coteaux du Girou, il s'agit :

Particules fines :  
 PM<sub>10</sub> issues à **52%** du secteur agricole  
 PM<sub>2.5</sub> issues à **40%** du secteur résidentiel

Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) :  
**87%** issus des transports

Composés organiques non  
 méthaniques (COVnm) : **90%** issus du  
 secteur résidentiel

Ammoniac (NH<sub>3</sub>) :  
**95%** issus du secteur agricole

La qualité de l'air sera donc améliorée en agissant sur la réduction des consommations énergétiques de tous les secteurs d'activité.

# Les objectifs à 2050 du territoire des Coteaux du Girou

## Les potentiels de réduction des consommations énergétiques

### Mobilité



**-36%**

- ✓ Limitation des consommations : véhicules économes, réduction des distances de déplacement en voiture
- ✓ Réduction du recours à la voiture particulière : télétravail, covoiturage, autres modes de déplacement

### Résidentiel



**-19%**

- ✓ Taux de rénovation des bâtiments de 2% soit 725 habitations/an
- ✓ Réduction de la taille moyenne des constructions (pertes réduites en énergies)

### Industriel



**-27%**

- ✓ Sobriété énergétique
- ✓ Efficacité énergétique : amélioration des procédés, récupération d'énergie fatale, cogénération

### Tertiaire



**-11%**

- ✓ Rénovation performante des bâtiments (peu de chauffage nécessaire)
- ✓ Développement d'habitudes de sobriété énergétique (veille, éclairage)

### Agricole



**-47%**

- ✓ Réduction de 60% du recours à l'azote minéral
- ✓ Evolution des tracteurs, des surfaces, des pratiques agricoles et développement des énergies renouvelables

Le potentiel de réduction des consommations est de :



## Les potentiels de développement des énergies renouvelables

### Méthanisation



**58GWh**

- ✓ Gros potentiel de développement en lien avec le secteur agricole

### Eolien



**18GWh**

- ✓ Potentiel de développement à moyen-long terme

### Photovoltaïque



**+1700%**

- ✓ Production accessible importante
- ✓ Valorisation

### Solaire thermique



**2GWh**

- ✓ Promotion de la filière
- ✓ Chauffe-eau solaire

### Géothermie



**21GWh**

- ✓ Potentiel important
- ✓ Promotion filière secteur résidentiel

### Biomasse



**+0%**

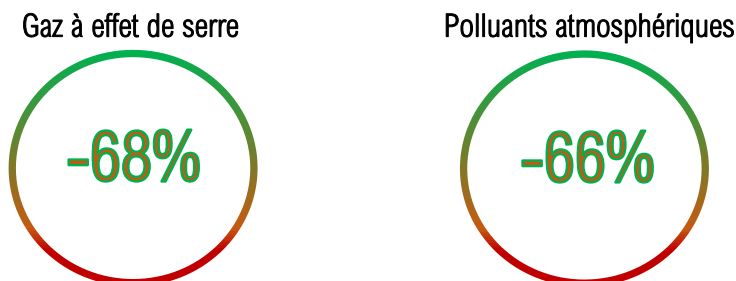
- ✓ Stabilisation de la consommation
- ✓ Amélioration des performances énergétiques de la filière

Le potentiel de développement est de :



## Le potentiel de réduction des gaz à effet de serre et d'amélioration de la qualité de l'air

En prenant en compte les scénarios ambitieux impactant tous les secteurs concernés, le territoire des Coteaux du Girou peut envisager les réductions des émissions de gaz à effet de serre et de polluants suivantes :



## Le territoire des Coteaux du Girou en action

### Le programme d'action

6 orientations stratégiques

13 axes opérationnels

29 actions

### La mobilité

La mobilité étant un des enjeux phares du diagnostic, le territoire a prévu 5 actions visant à rendre la mobilité plus responsable. Parmi celles-ci, il est prévu des **investissements** dans des équipements facilitant les mobilités alternatives (liaisons douces, sites de covoiturages etc.). Pour ce faire, le territoire prévoit en amont la **planification de la mobilité** via un Plan de Mobilité Rurale (Où investir ? Dans quoi ? Comment ?)

### Le secteur privé

Afin d'accompagner le secteur privé dans la réduction de ses consommations énergétiques et l'amélioration de ses performances énergétiques, le territoire prévoit 6 actions dont une visant l'**accompagnement des particuliers** dans la rénovation de leurs bâtiments.

### L'adaptation aux changements climatiques

L'« adaptation » correspond aux mesures prises par le territoire pour **réduire la vulnérabilité** des systèmes naturels et humains face aux effets du changement climatique.

Le diagnostic territorial a permis d'identifier les principales vulnérabilités du territoire dont font parties les fortes pluies, devenues plus régulières. Afin de prévenir les dégâts dues aux fortes pluies, le territoire prévoit la réalisation d'un **schéma de gestion des eaux pluviales** (cartographie des zones vulnérables et actions à mettre en œuvre)